

La Bible de Port-Royal

Élisabeth VUILLEMIN (Université Lyon-2)

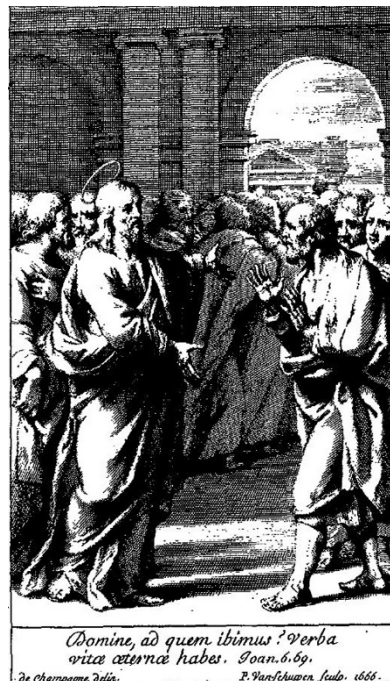
On désigne sous le nom de « Bible de Port Royal » l'ensemble des traductions de la Bible en français, publiées par les Messieurs de Port-Royal entre 1665 (publication du Psautier) et 1696 (publication d'éditions de la Bible complète en plusieurs tomes, accompagnées de « grandes explications » ou de « notes courtes ».) Cette traduction de la Bible est connue sous le nom de « Bible de Sacy », du nom de Louis-Isaac Lemaistre de Sacy, principal ouvrier de l'entreprise. Elle est réimprimée et diffusée bien après 1696 : elle reste très répandue jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Cette traduction a pour ambition explicite de rendre la lecture de la Bible accessible à tous les chrétiens, alors que la *Regula* IV de l'Index romain restreignait cette lecture aux clercs et aux laïcs explicitement autorisés.

Dans notre thèse, nous avons l'ambition de donner une histoire précise de l'entreprise de publication et d'édition, d'étudier les choix et la méthode de traduction, et d'éditer une partie des « grandes explications », compilations de commentaires patristiques qui accompagnent la traduction dans plusieurs éditions à partir de 1672.

Pour l'instant, nous avons commencé à étudier les « grandes explications » qui accompagnent les cinq premiers chapitres de l'Évangile selon Matthieu, en vérifiant toutes les références aux Pères de l'Église, et nous avons pu observer le recours à des sources intermédiaires, comme le

Tetrateuchus de Jansenius ou les *Commentarii in quattuor evangelista* de Maldonat. Il nous faudra mesurer l'ampleur de ces apports, et tenter d'établir la méthode de travail des commentateurs.

Nous avons aussi pu observer des variantes très nombreuses dans la traduction, entre le *Nouveau Testament* de Mons (publié en 1667) et la Bible « avec les grandes explications » publiée en 1696. C'est assez étonnant, parce que ces variantes n'étaient pas signalées par la critique universitaire. Il faudra encore se prononcer sur le moment de leur apparition : sont-elles apparues dans l'édition « avec les grandes explications », ou les trouve-t-on dans des rééditions antérieures du *Nouveau Testament* ? Sont-elles apparues progressivement, ou toutes en même temps, ce qui serait le signe d'une véritable révision ? Peut-on les attribuer à l'un des Messieurs de Port-Royal en particulier ? Il faudra aussi tenter d'établir la logique de ces variantes : sont-elles des corrections d'erreurs ? Un retour au sens littéral du texte traduit, ou une



recherche d'élégance, dont il faudrait donner les critères stylistiques ? Privilégient-elles la Vulgate, que les Messieurs de Port-Royal disent traduire, ou le texte grec dont ils indiquent les variantes quand il s'écarte de la Vulgate ? Ces variantes pourraient aussi être des réactions aux nombreuses critiques suscitées par le *Nouveau Testament* de Mons.

Nous nous proposons, pour l'atelier doctoral « Outils et méthodes pour l'histoire des Églises entre Orient et Occident », de présenter les polémiques suscitées par la publication du Nouveau Testament de Mons. Elles sont intéressantes à plusieurs égards. À partir de l'identité de l'auteur de chaque texte relevant de ces polémiques, mais aussi de son imprimeur, et des autorités qui délivrèrent l'approbation et le privilège, on peut tracer des réseaux de soutiens et d'adversaires de Port-Royal. Certains titres, comme *Critique sacrée, ou les chefs d'accusation proposez contre la traduction française du Nouveau Testament imprimé à Mons, Présentées (sic) à nostre S. Père le pape Clément IX*¹, ou *Arrêt du conseil de Malines, portant deffense de recevoir la bulle du Pape contre la traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons en l'année 1667*², tous deux publiés en 1668, montrent le recours à l'autorité de Rome, ou au contraire le refus d'une intervention de Rome, et permettent de situer ces polémiques dans le contexte du gallicanisme, qui refuse l'intervention de l'autorité pontificale dans les affaires du diocèse. Tous ces éléments nous apprennent comment se dessine le rapport de forces entre Port-Royal et ses adversaires, et, à travers ce conflit, montrent l'opposition entre plusieurs conceptions du gouvernement de l'Église catholique.

Mais l'examen de ces polémiques montre aussi des tensions entre plusieurs critères de jugement, pour tout ce qui concerne le texte biblique. Certaines critiques sont fondées sur des arguments d'ordre philologique : elles relèvent des erreurs de traduction, ou contestent l'établissement du texte. D'autres sont fondées sur des arguments théologiques ou moraux, et s'accompagnent d'accusations d'hérésie ou d'impiété – qui ne sont pas toujours liées aux grandes querelles contemporaines sur la grâce ou sur la fréquente communion. Il est intéressant de regarder quelles exigences sont au fondement de la critique de chacun des détracteurs de Port-Royal : exigence scientifique de rigueur philologique, ou exigence doctrinale d'un texte conforme aux enseignements de l'Église et édifiant.

Enfin, ces polémiques contiennent aussi des réponses de Port-Royal à ses détracteurs. Il conviendra d'étudier non seulement les répliques écrites, qui reprennent une par une toutes les accusations et les réfutent, mais aussi les modifications apportées à la traduction de la Bible. Après le *Nouveau Testament* de Mons, la publication des livres de l'Ancien Testament, puis de la Bible « avec les grandes explications » soulève bien moins de critique ; signe de l'apaisement des tensions pendant la « paix de l'Église », et aussi, peut-être, d'une plus grande prudence de la part des traducteurs.

¹Nicolas DES ISLES, *Critique sacrée, ou les chefs d'accusation proposez contre la traduction française du Nouveau Testament imprimé à Mons, Présentées (sic) à nostre S. Père le pape Clément IX*, Paris : Louis et Antoine Boulenger, 1668.

²Coll., *Arrêt du conseil de Malines, portant deffense de recevoir la bulle du Pape contre la traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons en l'année 1667*, sl, 1668.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

CHÉDOZEAU Bernard, *Port-Royal et la Bible : un siècle d'or de la Bible en France, 1650-1708*, Paris, Nolin, 2007.

DUPUIGRENET DESROUSSILLES François, MAIRÉ Béatrice, « Contrefaçon des éditions bibliques de Port-Royal : le *Nouveau Testament* de Mons (1667-1710) et la Bible “avec les grandes explications (1678-1698)” », in François MOUREAU (dir.) *Les Presses grises, La contrefaçon du livre (XVI^e-XVII^e siècle)*, actes du colloque de Dijon 1-5 avril 1987, publiés à Paris, Aux amateurs de livres, 1988.

MUNTEANO Basil, « Port-Royal et la stylistique de la traduction », *Cahiers de l'Association Internationale d'Études Françaises*, Paris, Les Belles Lettres, 1956, n° 8, p. 151-172.

La Bible, traduction de Louis-Isaac LEMAISTRE DE SACY, édition de Philippe SELLIER, Paris, Robert Laffont, 1990.